



Opération "TRANQUILLITÉ VACANCES"

Les grandes vacances approchent. Bon nombre de Moisséens prendront cet été, loin de Moissy-Cramayel, quelques jours de repos bien mérités. Il est indispensable de pouvoir le faire sans crainte de cambriolage.

Comme à chaque période de vacances scolaires, la commune et le commissariat de Moissy-Cramayel mettent en place conjointement l'Opération Tranquillité Vacances.

Ce dispositif permet à la police de proximité d'exercer une surveillance accrue et surtout de remarquer les allées et venues inhabituelles dans les maisons signalées inoccupées.

En déposant le coupon ci-joint en mairie ou au commissariat, les polices municipale et nationale s'engagent à passer une fois par jour devant votre habitation pour s'assurer qu'il n'y a pas eu d'effraction.

Je vous invite à bien respecter les quelques consignes de sécurité qui minimiseront les risques de cambriolage.

Je vous souhaite de très bonnes vacances à tous.

Jean-Jacques Fournier
Maire de Moissy-Cramayel

L'opération tranquillité vacances est désormais étendue à l'ensemble des périodes de vacances scolaires tout au long de l'année.

Grâce entre autre à cette mesure, les cambriolages ont diminués à Moissy-Cramayel de plus de 30% au cours des 5 premiers mois 2010 comparés à la même période de l'an passé.

Comme d'habitude, nous travaillons de concert avec la Police Municipale en échangeant les informations et partageant les surveillances.

Mais nous avons besoin de l'aide de nos concitoyens qui non seulement doivent signaler leur absence mais doivent aussi prendre des précautions comme par exemple : verrouiller portes et fenêtres qui donnent sur la rue alors qu'ils sont au jardin, et faire relever le courrier et ouvrir les volets par un voisin.

Pendant ces périodes où des quartiers se vident d'une partie de leurs habitants nous comptons sur la vigilance de chacune et chacun d'entre vous pour détecter des comportements ou présences qui vous semblent suspects. Alors, n'hésitez jamais à appeler les forces de police.

Bonnes vacances à tous.

Didier Soulès
Commissaire de police de Moissy-Cramayel



Opération "Tranquillité vacances"

A envoyer ou à déposer en mairie, place du Souvenir, 77550 Moissy-Cramayel



Nom et prénom :

Type d'habitation (pavillon, appartement) :

Pour les appartements, merci de prendre contact avec la PM au 01 64 88 17 00 pour vérifier les modalités d'accessibilité

Adresse :

Maison individuelle

Maison mitoyenne

Avez-vous un système d'alarme ? oui

non

Période d'absence :

Adresse du lieu de villégiature :

Numéro de téléphone auquel on peut vous joindre :

Personne à aviser sur place ou en possession des clés :

Observations :

.....

Fait le : Signature

Cadre réservé à la Police municipale :



IL N' Y A PAS D'HEURE POUR LES CAMBRIOLEURS

Pour prévenir les cambriolages et plus particulièrement le "home jacking" (vol au domicile alors que les victimes sont présentes) quelques règles simples peuvent être appliquées :

POUR VOUS PROTÉGER...

- ▶ Fermez systématiquement à clef les portes d'entrée et les portails jour et nuit.
- ▶ Renforcez les accès sensibles (portes de garage, portes donnant sur l'arrière du domicile).
- ▶ Ne laissez jamais les clefs de véhicule, de maison, ni d'objets de valeur dans l'entrée.
- ▶ Installez des éclairages de détection réagissant aux mouvements dans les zones d'accès à l'habitation.
- ▶ Avertissez la police de la présence de tout individu ayant un comportement suspect aux abords des habitations et relevez son signalement.

LE VOL EST EN COURS...

- ▶ N'intervenez jamais directement, appelez immédiatement le "17 police-secours".
- ▶ Lors de la fuite des auteurs, notez si possible leur signalement, leur direction de fuite et les caractéristiques du ou des véhicules utilisés.
- ▶ Laissez les lieux en l'état, ne touchez à rien afin de ne pas effacer les empreintes.

POUR VOTRE SÉCURITÉ : L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous vous absentez pendant les vacances scolaires :

- ▶ **Avant votre départ, prenez contact avec votre commissariat de police ou la police municipale :**

Signalez votre absence et communiquez les coordonnées de la ou des personne(s) à contacter en cas de problème concernant votre logement. Des patrouilles seront organisées régulièrement, afin d'assurer un maximum de dissuasion à l'encontre des cambrioleurs.

- ▶ **Soyez solidaires de vos voisins :**

Une surveillance mutuelle des appartements ou maisons est le premier pas vers une sécurité plus efficace.



Pour tous renseignements complémentaires :

Vous pouvez téléphoner à la police municipale ou au commissariat.

Numéros de téléphone utiles :

| | |
|--|----------------|
| Commissariat de Moissy-Cramayel : | 01 64 13 58 50 |
| Numéro de la police municipale : | 06 08 40 38 70 |
| <i>du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 20h30 et le samedi jusqu'à 12h</i> | |
| Police Secours | 17 |
| Pompiers | 18 |
| S.A.M.U. | 15 |
| N° d'urgence pour les téléphones portables | 112 |